

MAIRIE de VILLEGLY

COMPTE RENDU SOMMAIRE de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du lundi 15 mai 2017

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 15 mai 2017 à 18h30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire.

Présents : Ms. et Mmes MARTY – BENOIT - GREFFIER – BRAULIO - POUSSE – MAURY – PASTOR – FOURES.

Absents : Ms. et Mmes SANCHEZ – BROUSSE – MARCAILLOU – AZEMA – SABATA.

Absents excusés : M. BELHACHE – LEVEJAC.

Le compte rendu de la précédente séance du Conseil Municipal ne faisant l'objet d'aucune observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour fut le suivant :

- MODIFICATION PROJET EDUCATIF TERRITORIAL 2017-2020.

A l'occasion du renouvellement du P.E.D.T. pour trois années supplémentaires, M. Michel GREFFIER, 2^{ème} adjoint chargé du dossier, propose une modification des heures scolaires applicables à partir de la rentrée de septembre 2017.

Il indique à ses collègues que ces propositions ont fait l'objet d'un avis favorable du conseil d'école.

La nouvelle organisation prévoit :

- Lundi, mardi, jeudi : 8 h 45 – 12 h 15 et 14 h 00 – 16 h 10
- Mercredi 8 h 45 – 12 h 15
- Vendredi 8 h 45 – 12 h 15

Les T.A.P. étant regroupés le vendredi après-midi

Accord unanime du conseil municipal.

- MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS.

A la suite de différents avancements de grade parmi le personnel communal, il y a lieu de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Accord unanime du conseil municipal.

- SUBVENTION CARCASSONNE AGGLO/ASSOCIATIONS.

M. le maire informe ses collègues que suite à la réunion du conseil des territoires, la commune a été informée que, comme chaque année, la somme de 600 € serait prévue pour aider les associations locales.

Ce type d'aide ne concerne pas les dépenses de fonctionnement des associations, mais une aide pour porter à bien un projet.

Après débat, le conseil municipal décide de proposer à Carcassonne Agglo, une aide de 300 € pour la chorale « Les Cigalous » qui a organisé un concert au profit de Rétina France, le club de rugby « A Bisto de Naz » pour son tournoi et en réserve, l'association « Lez'Arts en Minervois » pour le marché des sens.

Accord unanime du conseil municipal.

- QUESTIONS DIVERSES.

- Programme voirie.

M. le maire informe ses collègues qu'une réunion avec le S.I.C. (Syndicat Intercommunal de Cylindrage) de La Redorte a eu lieu récemment afin d'établir la programmation des travaux prévus au troisième trimestre 2017.

Le budget arrêté est de 100 000 € H.T. et la liste des chemins proposés est :

- Chemin des Fours,
- Chemin de l'Auzy,
- Chemin de La Matte
- Chemin des Maillols,
- Chemin de Raboulet,
- Cimetière : partie ancienne,
- Voirie La Malbirado,
- Accès à la station d'épuration,
- Rue des Floralties.

- COMPTE RENDU DES ADJOINTS.

⇒ M. BENOIT informe ses collègues, qu'à la demande du Conseil Départemental et afin de revaloriser tout le travail du fleurissement fait par la commune et les employés, un dossier d'inscription au concours des villages fleuris a été établi et transmis au département.

Il informe également, que suite au succès de l'aire de remplissage, il a été décidé de commander 20 badges supplémentaires.

⇒ Mme BRAULIO sollicite une augmentation de 500 € pour financer le feu d'artifices, suite aux augmentations de ce type de produits.
Accord unanime du conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée vers 19 H 30.

Le Maire,



Alain MARTY

